

La Métropole du Grand Paris ou MGP existe depuis le premier janvier 2016, elle comprend la ville de Paris, la “petite couronne” (départements de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine ainsi que du Val-de-Marne) ainsi que 7 communes limitrophes, dont la ville d'Argenteuil, au total elle regroupe 131 communes et plus de sept millions d'habitants. Cette intercommunalité se subdivise en douze grands établissements publics territoriaux (EPT) de 300 000 habitants, en moyenne. Les intercommunalités existantes avant 2016 ont été regroupées lorsqu'elles n'atteignaient pas cette densité. La MGP a un statut d'établissement public de coopération intercommunale (ECPI).



La MGP souhaite se préparer aux défis futurs et densifier son territoire. Elle recherche aussi un rayonnement international afin de mieux se positionner face aux grandes métropoles européennes et mondiales. Elle se présente comme le promoteur d'un développement économique durable, solidaire et créateur d'emplois. Paris, devenue métropole, est la capitale la plus densément peuplée d'Europe, deux à trois fois plus que Londres ou Berlin et la moins riche en espaces de nature, quinze fois moins que Rome. C'est pourquoi, FNE Ile-de-France s'interroge sur la stratégie de développement de cette nouvelle collectivité.

Le positionnement de FNE Ile-de-France est clair : le modèle de métropole qui a été choisi n'est pas satisfaisant dans la mesure où il concentre la richesse dans les métropoles. Malgré cela FNE Ile-de-France souhaite participer à la généralisation de certaines bonnes pratiques développées par les territoires. Un groupe de travail dédié a été créé, dès 2014, et notre fédération a désigné un chargé de mission MGP.

## **Une gouvernance via la démocratie participative**

Notre fédération s'est impliquée dans les réflexions menées par la MGP, notamment à travers le Conseil de développement (CODEV) où siège notre chargé de mission MGP. Cette instance, qui représente la société civile, répond à des “saisines”. La première, dès 2016, concernait les modalités de la concertation pour l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (ScoT), visant à développer une politique commune pour l'ensemble des villes concernées. Il y en eu ensuite de nombreuses autres sur le plan Climat Air Energie métropolitain (PCAEM), sur les centres-villes et les centres villes d'intelligences, les fameuses « Smart cities ». Dans ce groupe de travail le représentant de FNE Ile-de-France a alerté sur les dangers de la gouvernance par les algorithmes et plaidé pour que le numérique, outils incontournables de notre quotidien, serve à la diffusion de bonnes pratiques au sein des agglomérations.

La question de la démocratie est un point fondamental pour notre fédération. Il est essentiel que les Établissements Publics Territoriaux (EPT) mettent en place des Conseils de développement (CODEV) au niveau de chaque territoire. Cela engagera la société civile à davantage s'impliquer. Dans ce domaine, comme dans celui de la mise en place de plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI), les communes gagneraient à être plus volontaires qu'elles ne le sont actuellement.

Une meilleure coordination des acteurs économiques, politiques et environnementaux en amont des programmes d'urbanisme serait grandement souhaitable.

## **France Nature Environnement Ile-de-France**

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement  
2, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS  
01 45 82 42 34 - secretariat@fne-idf.fr - [fne-idf.fr](http://fne-idf.fr)

## Une surdensification contestée

Sur la métropole du Grand Paris, FNE Ile-de-France s'est saisie de la question de la ville dense. Trop souvent nos associations doivent se battre contre la sur-densification en rappelant l'objectif qu'elles se sont fixées : l'amélioration du bien-être des habitants de la région. La qualité de vie des franciliens doit s'affranchir du « diktat économique » en plaçant l'Homme et la nature comme vecteurs centraux des nouveaux projets d'aménagement. La théorie du ruissellement économique est très loin d'avoir démontrée son efficacité à combattre les inégalités qui d'ailleurs s'accroissent de manière quasi exponentielle. Notre fédération milite activement pour une éco-métropole inclusive et résiliente.

FNE Ile-de-France regrette cependant une inclusion à « mi-chemin » puisque la grande couronne semble être trop oubliée par la Métropole. Un renforcement du lien entre ces deux entités territoriales est alors souhaité afin que les départements ruraux, encore très importants en Ile-de-France aient des échanges plus nombreux avec la Métropole du Grand Paris. Cette dernière doit en effet s'appuyer sur l'extérieur, l'idée de maillage territorial est chère à notre fédération.

Alors que la Territorialisation de l'Offre de Logement prévoit la construction de 70 000 nouveaux logements chaque année, en Ile de France, FNE-IDF souhaite diviser ce chiffre (souvent dépassé) de moitié. La fédération considère ainsi que 35 000 logements supplémentaires annuels répondraient à la demande tout en diminuant l'anthropisation d'espaces encore préservés. Cette proposition avancée par la fédération est de nature à enrayer la fuite des parisiens, qui ne souhaitent plus vivre dans une région chère, où la nature recule chaque jour un peu plus. Les agents des fonctions publiques ou les familles avec deux enfants ne peuvent plus se loger dans le cœur de la Métropole. Dans le même ordre d'idée FNE Ile-de-France s'oppose à tous nouveaux projets de tours sur la région ainsi qu'à certaines lignes du Grand Paris Express, telles que les lignes 17 et 18, qui représentent un lourd investissement économique et écologique et dont l'utilité n'est pas démontrée.

Il est alors aujourd'hui primordial de limiter l'utilisation des ressources naturelles et la consommation d'énergie ce à quoi la surdensité de notre nouvelle métropole ne répond pas.

## Valorisation du territoire pour les habitants

Pour FNE Ile-de-France, le territoire francilien dispose d'une singularité qu'il importe de valoriser ainsi que les paysages le composant. La fédération milite ainsi pour une sanctuarisation des espaces de nature à travers toute la région. La reconquête de nouveaux terrains, anciennement industrialisés, doivent prendre toute leur place dans la stratégie de transition écologique de la région. De nouveaux espaces de nature doivent être créés. Afin de lutter contre un réchauffement climatique qui ne va cesser de s'accroître dans les années à venir.

Pour cela, FNE Ile-de-France souhaite que les documents d'urbanisme imposent un minimum de 30 % de « pleine terre » pour tout projet de construction neuve avec un objectif de 50 % pour les régions actuelles les plus carencées en forêts et espaces verts. Parallèlement, la ville dense doit être végétalisée au maximum : toitures, murs, balcons et désimperméabilisée afin de limiter les rejets des eaux pluviales dans les égouts tout cela pour accroître la résilience des communes.

Des exemples peuvent illustrer cette politique vertueuse comme le projet de création d'une forêt d'un million d'arbres sur la plaine de Pierrelaye-Bessancourt dans le Val d'Oise. Le Val-de-Marne mène, quant à lui, d'excellents projets sur la gestion de l'eau. FNE Ile-de-France espère voir se généraliser ces bonnes pratiques.

Cependant, la Métropole est aussi porteuse de projets de constructions archaïques comme le projet EuropaCity sur les terres arables de Gonesse. Les parisiens sont ainsi privés d'un accès à des espaces rares et de qualité. La nécessité de faire accéder les parisiens à une alimentation durable qui inclue l'utilisation de circuits courts et la consommation de produits de saison, devrait remettre en cause ce mauvais projet. Le Plan Climat Air Energie Métropolitain ne pourra être efficace que si les productions alimentaires et industrielles sont rapprochées au maximum des centres de consommation puisque leur transport représente plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre. La lutte contre le réchauffement climatique doit passer par les productions locales sous peine d'être totalement inefficace.

FNE Ile-de-France insiste donc sur le fait que les citoyens doivent être associés à tous les projets d'aménagement du territoire et ce très en amont de leur réalisation. C'est la seule façon de prévenir les conflits et de valoriser l'intelligence collective. Dans ce même esprit, la fédération affirme que la Métropole gagnerait à soutenir les initiatives citoyennes. La mise en place de pratiques innovantes est souvent le fait d'usagers regroupés au sein d'associations spécialisées. Le développement des circuits courts (Amap), d'une économie du partage (monnaies locales), des biens communs numériques (logiciels libres) ... sont de bonnes pratiques à valoriser.